



1215515491

Concours / Examen : Bibliothécaire
Session : 2023 Voie : Externe
Spécialité : Lettres et les sciences humaines et sociales
Épreuve : Note de synthèse

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

Commune de Cultureville

de 23 mai 2023.

À l'attention de Monsieur le Directeur de la médiathèque.

Objet : de rôle des chercheurs dans la mise en place des politiques publiques.

La crise sanitaire du Covid 19 a eu le mérite d'encourager le dialogue entre les scientifiques et les politiques, bien que subsistent encore certains écueils notamment car la valorisation de la science n'est pas la valorisation de la recherche.

Le sociologue Max Weber, dans son ouvrage de Savant et le Politique publié en 1959 mais basé sur des conférences de 1919, faisait déjà la nécessaire distinction de la démarche scientifique et de la démarche politique. D'une de ses conclusions étant de recommander ne pas jouer les deux rôles simultanément, au risque de ne plus être ni l'un ni l'autre. Ce questionnement est toujours d'actualité et met l'accent sur le rôle que les chercheurs peuvent avoir au sein de la société, et plus particulièrement sur l'impact potentiel de la science et de la recherche dans la mise en place des politiques publiques actuelles. Là où le chercheur fait preuve d'une spécialisation rigoureuse afin d'approcher la vérité scientifique, l'homme politique quant à lui prendrait nécessairement position en fonction de ses valeurs ; ceci créant un paradoxe potentiel par rapport

1 / 8



aux liens qui peuvent être faits entre ces deux démarches. Cependant, cette binarité n'est pas figée et le chercheur, quittant sa tour d'ivoire présumée, peut tout à fait s'inviter dans les problématiques sociales et sociétales de son époque et participer in fine à la réflexion politique. Aussi, comment et pourquoi le chercheur peut-il avoir un rôle à jouer par rapport aux politiques publiques ?

Il faut reconnaître un difficile examen du rôle et de la place du chercheur dans la société (I), d'autant plus que la diversité des acteurs participant aux politiques publiques engendre de nombreux obstacles (II). Toutefois, la sociologie en tant que connaissance la plus rationnelle et la plus juste possible de l'état du monde social participe notamment à l'enjeu démocratique des politiques publiques (III).

I) Un difficile examen du rôle et de la place du chercheur dans la société.

1) Prouver l'utilité publique et la valeur du chercheur.

Max Weber, en effectuant la distinction entre la démarche politique et la démarche scientifique, définit cette dernière comme une démonstration de la vérité, basée sur des faits et des arguments dont la validité scientifique a été reconnue. Dans cette idée-là, le chercheur recherche le savoir en tant que tel et pour lui-même. Des études issues de ces recherches peuvent être interprétées et appliquées par la suite, à l'image des travaux de Pierre Bourdieu (des Héritiers) et de Jean-Claude Passeron (la Reproduction) sur les inégalités sociales à l'école, qui peuvent être traduites en politiques publiques très différentes.

Le savant sait bien que ses découvertes seront vraisemblablement susceptibles d'être utilisées. [...] Son rôle est d'exprimer le réel, non de le juger.⁷ Cette précision d'Émile Durkheim dans Éducation et Sociologie, publié en 1938, met en exergue la recherche de la vérité en elle-même et pour elle-même. Or, dès

lors que le chercheur doit prouver la valeur de ses recherches, autrement dit leur utilité, ces dernières ne servent plus à la science mais au pouvoir, en l'occurrence le pouvoir politique. Mais prouver l'utilité publique du chercheur pose en réalité la question de savoir s'il doit nécessairement servir à quelque chose, sous condition de définir ce quelque chose. Des chercheurs doivent-ils s'engager ainsi dans l'espace public?

2) S'impliquer ou garder ses distances.

La crise sanitaire du Covid 19 a donc élargi les perspectives de dialogue entre les scientifiques et les politiques, cependant, l'équilibre à trouver entre autonomie, dialogue et intervention est difficile. Pour Max Weber, l'un et l'autre se réduisent, voire se polluent, de sorte que le chercheur aurait tout intérêt à garder ses distances par rapport au monde politique. L'équilibre serait difficile à atteindre mais cependant pas impossible.

Ainsi de l'exemple de La Sorbonne scientifique à Paris, qui encourage les travaux de doctorants et post-doctorants liés à la politique de la ville et notamment aux quartiers populaires. Le chercheur peut s'impliquer et intervenir de différentes manières. Il peut tant être un intellectuel qui intervient en vertu de ses compétences spécifiques, qu'un poids symbolique jouant sur le capital de reconnaissance, mais également le porte-parole de valeurs universelles.

Il existe donc des voies et chemins d'accès particuliers grâce auxquels les chercheurs peuvent contribuer à la réflexion et à l'action publique, pour peu que le temps investi dans les politiques publiques n'impacte pas ses propres recherches. Une fois qu'il a trouvé son équilibre professionnel, le chercheur peut être partie prenante de la société.

II) La diversité des acteurs des politiques publiques et les difficultés associées.

1) Des différents acteurs et les relations qui en découlent.

Une fois que le chercheur a pris la décision de s'impliquer dans la société et notamment les politiques publiques, il lui faut composer afin de trouver sa place. Le rôle de l'université est de former et de développer la recherche fondamentale et appliquée. Par le biais des publications et de partenariats par exemple, elle se trouve déjà à pouvoir faciliter le questionnement du chercheur par rapport à sa place. Or, le dialogue peut s'avérer limité dès lors qu'il n'existe pas

d'espaces privilégiés pour ce faire. Souvent, les chercheurs ne sont pas sollicités sur les questions qui les concernent quand bien même l'université est un acteur public identifié. Le partage de la recherche au plus grand nombre passe pourtant par des liens étroits à tisser. Ainsi du Conseil scientifique de Grenoble-Alpes Métropole qui offre une perspective gagnant-gagnant : la collectivité a des résultats scientifiques probants et les chercheurs ont un terrain d'expérimentation pour leurs recherches. Les liens avec les élus peuvent être de nature très différentes selon qu'il s'agit par exemple du Parlement pour évaluer ses politiques publiques ou encore Pôle Emploi.

Cela sans oublier que les politiques publiques intègrent tant des acteurs publics que privés, ces derniers ayant popularisé le concept de "nudge" (le coup de coude) afin d'impacter les comportements publics. La science peut également être participative, voire inclure les citoyens eux-mêmes.

Quel que soit son interlocuteur et partenaire, le chercheur doit entrer dans une connaissance fine de la politique publique évaluée et privilégier la transversalité.

2) des obstacles en nombre rendant le dialogue nécessaire.

Toulouse nous offre un exemple très pertinent sur la question des différents succès et revers qui peuvent émailler les relations entre chercheurs et pouvoirs publics. Dans ce cas, il existe des échanges historiques entre l'université, les chercheurs et les élus, ainsi du Conseil de développement dont la présidente était sociologue. Mais malgré cette historicité, des conflits idéologiques, éthiques ou tout simplement relationnels surgissent souvent.

L'obstacle majeur pouvant être mis en évidence consiste en la mise en lumière des différentes temporalités à l'œuvre. De temps nécessairement long de la recherche a ainsi été pointé du doigt dans les débuts de la crise sanitaire du Covid-19, alors même que la valeur scientifique de la recherche réside dans le temps qui lui a été consacré. Cette période a mis en exergue des difficultés présentes de longue date et ne pouvant être résolues facilement en ce qu'elles touchent aux caractères fondamentaux et inhérents de la recherche.

Cela sans compter la liberté scientifique qui peut alors être menacée, en premier lieu par la censure que le chercheur s'applique à lui-même. Il ne faut cependant pas sous-estimer l'impact que les chercheurs peuvent avoir sur les politiques publiques, et inversement. Ainsi des sciences cognitives qui ont profondément marqué l'action publique pour travailler sur la bonne réception du public et ainsi



1215515491

Concours / Examen: Bibliothécaire
Session: 2023 Voie: Externe
Spécialité: Lettres et les sciences humaines et sociales
Épreuve: Note de synthèse

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

jouer sur la coopération conditionnelle.

de dialogue entre les chercheurs et les acteurs de la politique publique est nécessaire et doit être travaillé sans relâche malgré les obstacles rencontrés.

III) de connaissance la plus rationnelle et la plus juste possible.

1) Posture et positionnement du chercheur à l'aune de la sociologie.

La sociologie est une science à même de contribuer à améliorer les problèmes sociaux, en ce qu'elle est précisément la science qui permet la connaissance rationnelle et juste de l'état du monde social. L'enquête empirique est un outil possible pour observer la société d'un point de vue externe. Le sociologue peut ainsi doublement recueillir des avis et évaluer son objet d'étude avec objectivité. La neutralité, tant en recherche qu'en action publique, ne peut exister réellement, et c'est donc la posture d'objectivité qui est à privilégier et à travailler. Pierre Bourdieu dans Propos sur le champ politique en 2000 disait qu'« on n'est sociologue qu'à temps plein » et c'est précisément pourquoi le sociologue est un chercheur particulièrement disponible pour la mise en place des politiques publiques. Le positionnement du chercheur peut ainsi s'inspirer des méthodes et outils de la sociologie, afin

5 / 8

d'être à la fois à distance et en proximité de son sujet d'étude.

2) L'enjeu démocratique des politiques publiques.

L'objectif de toute action publique est l'humain, et chaque politique publique a un impact sur la vie des personnes concernées. C'est le point commun le plus fondamental entre les sciences sociales, la sociologie entre autres, et le monde politique incarné par ses politiques publiques. De même que le sociologue peut adopter une posture d'observation participante, les politiques publiques peuvent profiter d'une démarche participative, par exemple avec la science citoyenne. Faire intervenir le citoyen permet de rompre cette dichotomie chercheur/homme politique, de s'extraire de la dualité sciences et politiques publiques.

Les sciences sociales en elles-mêmes participent au travail démocratique à l'œuvre et au fondement des politiques publiques, notamment en utilisant et en apprenant l'utilisation de la délibération, de la réflexion. Ceci participe à la création et à l'entretien de l'esprit critique, au cœur des enjeux démocratiques.

Ainsi, le chercheur peut avoir un rôle à jouer dans les politiques publiques et pour cela il possède divers leviers et peut trouver plusieurs outils à sa disposition. Lorsque le chercheur décide de s'impliquer, il met alors à l'œuvre la connaissance rationnelle et juste qu'il possède sur l'état du monde social et participe à l'enjeu démocratique qui guide les politiques publiques.

Malgré un difficile équilibre à trouver sur sa place et son rôle dans la société, tâche rendue plus ardue encore par la diversité des acteurs des politiques publiques auxquels il sera confronté et les divers obstacles inhérents, le chercheur est en capacité de trouver une posture et un positionnement qui lui

permettent d'avoir un rôle à jouer dans la mise en place des politiques publiques, c'est-à-dire dans l'enjeu démocratique actuel.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical analysis performed.

3. The third part of the document presents the results of the study. It includes a series of tables and graphs that illustrate the findings of the research. The data shows a clear trend of increasing activity over time.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the findings. It suggests that the results have significant implications for the field of study and may lead to further research in this area.

5. The fifth part of the document concludes the study. It summarizes the key findings and provides a final statement on the importance of the research.